

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 MAI 2018
A 18 h 00 A LA SALLE DES FETES DE CHORGES**

Présents : Jean BERNARD, Jean-Marie BARRAL, Julien BRENIERE, Christian DURAND, Jérôme ARNAUD, André DI VUOLO, , Camille BONNET, Jessica GUIARD, Marie-Jeanne FAURE, Jean Pierre GANDOIS, Gérard GARNIER, Chantal EYMELOUD, Marc AUDIER, Gérard MARCELLIN, Jehanne MARROU, Chantal FRANCOIS, André DIDIER, Colette GARCIN, Bernard FANTI, Marc VIOSSAT, Franck BERNARD-BRUNEL, Didier STEINVILLE, Pierre VOLLAIRE, Georges GAMBAUDO, Pierre DOUSSOT, Gustave BOSQ, Valérie ROSSI, Jean Louis GLEIZE, Jacques GASQUET, Yves LELONG, Chantal ROUX, Valérie GRECARD, Victor BERENGUEL, Raymond HONORE.

Absents :

Absents excusés : Véronique PONS donne pouvoir à Christian DURAND
Danielle BENOIT-CRESPIN donne pouvoir à Jehanne MARROU
Mireille SERRES donne pouvoir à Colette GARCIN
Martine ASSANDRI donne pouvoir à Didier STEINVILLE

Assiste également :



La séance est ouverte à 18 h.

Nomination du secrétaire de séance : Jean BERNARD

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués.
Le compte rendu du conseil communautaire de Serre-Ponçon du 28 mars 2018, est adopté à l'UNANIMITE.

Avant de présenter les délibérations, la Présidente informe du décès de Remi MENAGER, DGS de la Ville d'Embrun et du CCAS, pris dans une avalanche en Suisse le lundi La Présidente fait honneur à sa grande gentillesse et loyauté, son humanité. La Présidente demande d'avoir une pensée pour sa famille.

➤RAPPORT N° 2018//77 : 5-7 Intercommunalité - Détermination de l'intérêt communautaire. MODIFIE ET REMPLACE DELIBERATION 2017/20 du 12 janvier 2017.

Chantal EYMELOUD rappelle que ce conseil a été organisé pour le dossier du golf de Crots qui est un projet dont on parle depuis longtemps à Crots et qui pourrait se concrétiser avec le démarrage des études de faisabilité. Elle ajoute que c'est pour cela que dans le public il y a de nombreuses personnes de Crots dont des experts de golf. Elle salue et remercie Mme Chauvet, Conseillère départementale et habitante de Crots, pour sa présence.

Chantal EYMELOUD pense que le territoire a besoin de projets économiques, touristiques et sportifs qui participent à l'attractivité du territoire. L'activité golf sera une activité complémentaire à l'offre touristique déjà très vaste qui lui permettra d'asseoir un peu plus sa compétitivité.

Elle ajoute que la commune de Crots ne peut pas porter un équipement de la sorte notamment au niveau de la possibilité à rassembler suffisamment de financements. Elle rappelle que l'année dernière, il y avait eu une réunion au Département des Hautes Alpes 05 où le portage de ce dossier par l'intercommunalité avait été évoqué.

Dans un premier temps le maire de Crots Jean Pierre GANDOIS a souhaité garder la main pour une première étude et pour travailler le projet avec sa population.

Aujourd'hui, il est nécessaire de repartir sur de nouvelles les études mais la CCSP doit d'abord prendre la compétence pour initier le projet.

Une première étude est très urgente pour le diagnostic faune et flore préalable à toutes les autres études qui suivront.

Il est précisé que la commune de Crots est à peu près la seule propriétaire du foncier nécessaire pour le projet.